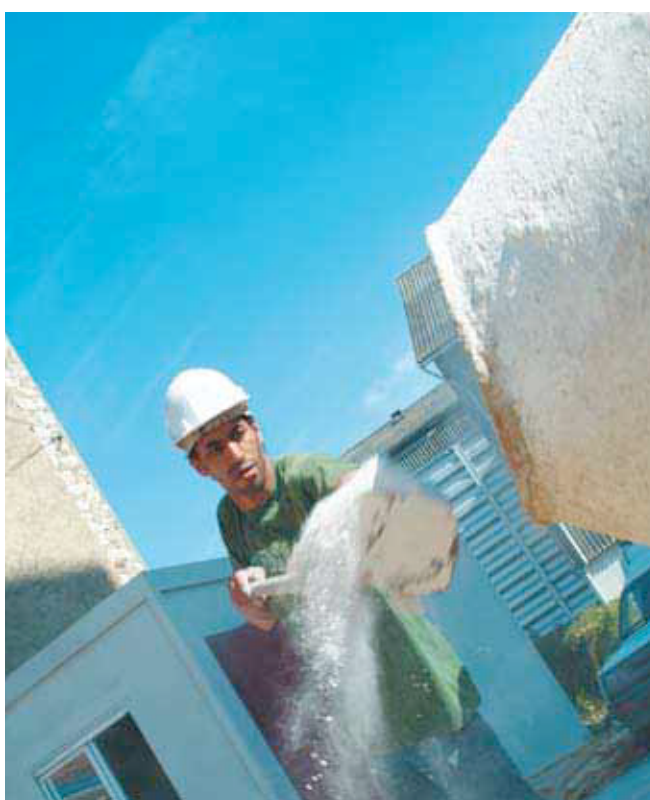


# Rénover le patrimoine local ou le bâti communal

Mis en place dans le cadre du plan de relance départemental, un chantier d'insertion situé à Briennon-sur-Armançon va permettre de rénover un bâtiment destiné à accueillir deux associations.

**L**e 2 juin dernier, a démarré, pour une durée de six mois, le quatrième chantier d'insertion initié par la commune de Briennon-sur-Armançon. Dix personnes dont cinq bénéficiaires du RSA (revenu de solidarité active) bénéficient d'un emploi en contrat aidé. Le chantier porte sur la rénovation d'un bâtiment situé sur le site de la coopérative agricole Cerepy (1, rue du Port), destiné à accueillir deux associations d'insertion, Vitavie<sup>(1)</sup> et l'AFR du Créanton. Comme le précise Antoine Bonacorsi, responsable territorial de l'insertion au Conseil Général, « un chantier d'insertion peut participer au développement local par la rénovation du patrimoine, mais cela n'est qu'un moyen puisque l'objectif premier du chantier est de remettre à l'emploi des publics qui en sont éloignés. Cette initiative repose sur une mobilisation des acteurs locaux et un travail partenarial entre le Conseil Général et l'État qui délivre l'agrément pour permettre les embauches. »

Les six mois de chantier permettent aux personnes d'acquérir des compétences techniques mais également de renouer avec des contraintes horaires, un rythme de travail... Chacun doit définir ou affiner un projet professionnel et fait l'objet d'un suivi par un organisme d'accompagne-



ment (Interact Formation à Auxerre dans ce cas), sous forme de rencontres individuelles et de regroupements collectifs.

## Renouer avec le rythme du travail

Fin août, l'un des salariés quittait le chantier d'insertion pour un CDD de six mois tandis qu'un autre – l'unique femme du chantier – complétait ses 26 heures hebdomadaires avec des Cesu (chèques

emploi service universel) dans le domaine de la peinture. Serge Chopinet, président de Vitavie, se félicite de la « très bonne motivation » régnant sur le chantier, qui « permet aux bénéficiaires de découvrir les métiers du bâtiment (du gros au second œuvre) et leurs perspectives, et à chacun d'y trouver une motivation ».

Une satisfaction que partage le maire et conseiller général de Briennon (la commune a fourni le bâtiment, les matériaux et accompagne l'association

Vitavie), Jean-Claude Carra, fervent soutien du dispositif: « Un chantier d'insertion est une solution pour permettre à des gens, sans formation et souvent éloignés de l'emploi depuis longtemps, de réapprendre à travailler et de prendre conscience des métiers du bâtiment pour trouver une voie dans cette branche, ou dans une autre. Toutes les personnes qui sont passées par nos chantiers, ont ensuite enregistré une transformation dans leur vie et beaucoup ont retrouvé du travail; certains ont même créé leur entreprise. »

**Nathalie Hadrbolec**

contact@nathalie-hadrbolec.com

> **Contact: Antoine Bonacorsi**

Tél. : 06 75 68 88 31

(1) L'association Vitavie est support technique du projet.

## Journée d'échanges autour de l'exclusion le 8 octobre à Auxerre

« Être acteurs dans la crise: quels projets initier ensemble? »

Tel sera le thème de la journée d'échanges organisée par le Collectif de l'Yonne (89), constitué d'associations locales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, le jeudi 8 octobre de 13 h 30 à 18 h au Phare, 8, avenue Delacroix à Auxerre. Un après-midi d'ateliers, de témoignages, de questionnements et de débats privilégiant « la participation, la créativité et la coopération ».

**Contact: pierre.billault216@orange.fr**